Nations Unies S/2004/267



Conseil de sécurité

Distr. générale
31 mars 2004

Original: français

Lettre datée du 25 mars 2004, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

J'ai l'honneur de me référer à la résolution 1528 (2004) du Conseil de sécurité, en date du 27 février 2004, par laquelle le Conseil a établi l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI).

Après avoir procédé aux consultations d'usage, je me propose de nommer le général de division Abdoulaye Fall (Sénégal) au poste de commandant de la Force de l'ONUCI. Je me propose également d'inclure le Bangladesh, le Bénin, la France, le Ghana, le Royaume du Maroc, le Niger, le Pakistan, le Sénégal, le Togo et l'Ukraine sur la liste initiale des pays qui ont accepté de fournir des personnels militaires à l'ONUCI.

Je vous serais obligé de bien vouloir porter cette question à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

(*Signé*) Kofi A. **Annan**

04-29279 (F) 310304 310304